**FORMULAIRE 4.5**

 

**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)**

**RAPPORT NARRATIF FINAL SUR LE PROGRAMME[[1]](#footnote-1)**

**PERIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT: DE JUIN 2010 a mars 2014**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intitulé du programme & numéro du projet  |  | Pays, localité(s), domaine(s) prioritaire(s) / résultats stratégiques[[2]](#footnote-2) |
| * Intitulé du programme: Projet d’Appui à la Médiation Internationale en Guinée
* Numéro du programme (*le cas échéant*): PBF/IRF-19
* Numéro de référence du projet au MPTF (Bureau des Fonds d’affectation spéciale pluri-partenaires):[[3]](#footnote-3)00075358
 | *(le cas échéant)**Pays/Région GUINEE* |
| *Domaine prioritaire/ résultats stratégiques ;*Médiation et appui au dialogue national |
| Organisation(s) participante(s) |  | Partenaires d’exécution |
| * Organisations ayant perçu directement des fonds de la part du Bureau du MPTF, pour la mise en œuvre du présent Programme
* Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
* United Nations office for West Africa (UNOWA)
 | * Acteurs de la transition
* Partis politiques
* Facilitateurs
* National Democratic Institute (ONG)
* Search for Common Ground (ONG)
* Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO)
 |
| Coût du Programme/du Projet (en dollars) |  | Durée du Programme |
| Budget total approuvé, par projet: $934.935 USDContribution MPTF/JP (JP= Programme conjoint)[[4]](#footnote-4): $ 634.935 USD* *par institution : CEDEAO 300.000 USD*
 |  |  | Durée totale (*en mois) :30 mois*Date de démarrage[[5]](#footnote-5) *(jour/mois/année) : Juin 2010* |  |
| Contribution de l’institution concernée * *par institution (le cas échéant)*
 |  |  | Date de fin prévue à l’origine*[[6]](#footnote-6)* *(jour/mois/année) : Juillet 2013* |  |
|  |  |  | Date de fin réelle[[7]](#footnote-7) *(jour/mois/année)*Dans le cadre de son (ou de leur) système(s), les institutions d’exécution ont-elles procédé à la clôture opérationnelle du programme?  | Oui Non |
|  |  |  | Date de clôture financière prévue[[8]](#footnote-8): Mars 2014 |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Évaluation du programme /examen/évaluation à mi-parcours |  | Rapport soumis par |
| Évaluation achevée Oui Non Date: *jour/mois/année*Rapport d’évaluation - joint Oui Non Date: *jour/mois/année* | * Nom: Adama-Dian Barry
* Titre: Chargée de Programme consolidation de la paix
* Organisation participante (principale): PNUD
* Adresse e-mail:adama.dian.barry@undp.org
 |

#

# RESUME ANALYTIQUE

Le Projet d’Appui à la Médiation Internationale en Guinée été d’une contribution fondamentale pour calmer la crise politique guinéenne en 2010, ramener les différents acteurs politiques autour de la table de négociation et rompre le cycle d’escalade de la violence. A travers l’appui au déploiement du médiateur de la CEDEAO, le Président Blaise Compaoré du Burkina Faso, le projet a permis la mise en œuvre des accords de Ouagadougou et contribué à maintenir le dialogue politique en vue d’une sortie de crise apaisée en Guinée.

Ce projet a effectivement permis de dégager le consensus politique indispensable pour la tenue d’élections paisibles et crédibles ; il a permis d’organiser les élections présidentielles de juin et novembre 2010 en République de Guinée. Par ailleurs, le reliquat du financement a contribué à la gestion de la crise politique autour de l’organisation des élections législatives en 2013.

Tout au long du processus de facilitation de 2010 à 2013, les équipes ont déployé des actions aidant à rétablir la confiance entre les groupes d’intérêts politiques en Guinée en vue de la création d’un environnement pacifique nécessaire pour la conduite des élections et pour poser les jalons d’une paix durable. Dans cette perspective, les femmes, les médias et les mouvements sociaux ont bénéficié d’un renforcement de capacité consécutif au rôle qu’ils doivent jouer et des attentes du projet vis-à-vis de leur contribution.

Il faut noter enfin, des synergies ont été développées entre les activités de la facilitation et celles des projets de dialogue, de formation des membres des bureaux de vote et de renforcement de la confiance des partis politiques et de l’électorat (RECOPPEL).

# But

La crise politique autour de l’organisation des élections présidentielles et législatives guinéennes a bénéficié d’un appui conséquent de la communauté internationale qui s’est organisée en 2010 sous l’égide la CEDEAO dans le cadre d’un Groupe International de Contact (GIC), et en 2013 sous l’égide des Nations Unies. Le projet visait à rétablir la confiance entre les acteurs politiques de la Guinée pour instaurer un climat politique et social propice au dialogue, aux consultations sociales et a un consensus pour la transition, permettant la conclusion d’un accord favorisant l’organisation d’élections libres et transparentes.

# Évaluation des résultats du programme

Le projet a été exécuté dans un premier dan la perspective d’élections présidentielles, ensuite celle des législatives dont la date a été plusieurs fois repoussée. Durant la période couverte par le rapport les progrès majeurs accomplis se déclinent comme suit :

1. Une amélioration sensible des relations entre les acteurs politique et le pouvoir dans le cadre du dialogue politique inter-guinéen. Cet état de fait a permis de réduire les tensions et de baisser considérablement la violence ;
2. L’ouverture d’un dialogue politique inclusif entre le pouvoir et les partis d’opposition en vue de convenir des modalités d’organisation des élections présidentielles et ensuite législatives. Cet état de fait a permis une évolution des positions les plus radicales, et l’ouverture d’une opportunité pour une conclusion pacifique de la transition politique.
3. La promotion de l’accord politique global de Ouagadougou en 2010 et la conclusion de l’accord politique inter guinéen du 03 juillet 2013.
4. **Rapport narratif sur les résultats:**

Les élections présidentielles et législatives ont été organisées dans un cadre politique apaisé avec le déploiement d’une équipe de facilitation qui a permis un dialogue politique inclusif sur les modalités d’organisation des élections.

Le déploiement du facilitateur international en 2010 (M. Blaise Compaoré) et 2013 (M. Saïd Djinit) a permis de décrisper la tension sociopolitique qui était devenue palpable dans le pays. La qualité des conseils, orientations et avis fournis a permis de restaurer une confiance minimale entre les différents acteurs politique, les autorités et la Commission Electorale Nationale Indépendante.

Les résultats immédiats obtenus, fruit des actions de l’équipe de facilitation se déclinent comme suit :

1. En 2010, l’engagement des partis politiques à aller aux élections présidentielles dans le respect du code de bonne conduite des partis politiques ;
2. En 2013 :
* l’engament des parties de surseoir aux manifestations de rues en vue de la recherche d’une solution collectivement discutée de manière inclusive. Grâce à la facilitation du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l’Afrique de l’ouest, les contacts entre les acteurs politiques ont permis l’obtention d’un accord pour l’ouverture d’un dialogue inclusif sur les modalités d’organisation des élections législatives. Au fils des jours (d’avril à juin) les positions des parties à la négociation ont évolué sur un certain nombre de questions et la perspective de la signature d’un accord politique est désormais d’actualité.
* L’engagement du Président guinéen à repousser la tenue des élections législatives en vue de permettre que les conditions minimales de transparence et d’exclusivité du scrutin remplies. A cet égard, la date initiale du 30 juin pour la tenue des législatives a été reportée à une date ultérieure que l’accord politique permettra de fixer.

Les activités réalisées au cours de la période ont produit un impact important sur le processus de consolidation de la paix et de prévention de la violence électorale. En particulier, compte tenu de tous les résultats immédiats apportés par l’ouverture du dialogue politique, les violences ont été réduites et l’environnement politique a bénéficié d’une décrispation.

La décrispation de la tension entre les acteurs politiques au plus haut niveau a permis l’amélioration du climat social et l’arrêt des manifestations violentes.

Les principales contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du programme sont liées à la nature hautement politique de l’activité, et la nécessité de surveiller de près les avancées en vue d’éviter les risques de rechute dans la spirale de la violence. En outre, les activités du premier semestre 2013 ont été exécutées sur base des ressources résiduelles 2012, dès lors elles se sont limitées à la consolidation des initiatives enclenchées.

Le projet visait la « **Facilitation du dialogue politique national entre les acteurs politiques guinéens en vue de conduire à des élections libres, transparentes, sécurisées, inclusives et apaisées** ». A cet effet, il a permis les principales activités suivantes :

1)- En 2010 :

- l’Organisation des déplacements du Représentant Spécial du facilitateur désigné par la CEDEAO sur Conakry avec une équipe de soutien technique ainsi que l’appui aux activités de plaidoyer menées par cette équipe ;

- la vulgarisation des accords de ouagadougou sur la sortie de la transition guinéenne.

2)- En 2013 :

- l’organisation des déplacements du facilitateur des Nations Unies en Guinée et appui aux activités de plaidoyer menées par cette équipe ;

- Organisation de rencontres avec les autorités gouvernementales y compris le Chef de l’État, les Co-facilitateurs nationaux, et les principaux acteurs

1. **Évaluation des résultats du programme**
* **Résultats :**

Les principaux changements que le projet a produit dans l’environnement guinéen se résument comme suit :

* **Un consensus obtenus sur les modalités d’organisation des élections présidentielles, puis législatives :**

Le projet d’appui à la médiation internationale a permis de créer un cadre de dialogue permanemment entre les acteurs politiques et l’Etat (opposition, majorité présidentielle et Etat).

Ce dialogue a abouti à l’obtention d’un consensus politique autour des règles et principes d’organisation de l’élection présidentielle de 2010 et législative 2013, notamment sur les principaux points qui ont longtemps divisé la classe politique et retardé la tenue du scrutin législatif. Ces points concernent :

-          le choix de l’opérateur technique;

-          les mesures de sécurisation du fichier électoral;

-          le vote des guinéens de l’extérieur ;

-          le chronogramme électoral.

L’entente autour de ces points et en particulier sur le dispositif de sécurisation du fichier électoral ont été déterminants dans l’acceptation des partis de l’opposition de s’engager dans le processus de l’élection législative du 28 septembre 2013. Un suivi étroit de la mise en œuvre des points susmentionnés a permis d’opérer les ajustements requis chaque fois que nécessaire afin que les élections législatives soient organisées en cohérence avec les standards internationaux.

* **Un climat politique et social apaisé :**

Le projet a également contribué à l’apaisement du climat politique et social : en effet, les actions déroulées dans le cadre de la facilitation ont contribué à l’apaisement du climat politique et social tendu qui a caractérisé le champ politique guinéen, de la mort du Président Lansana Conté jusqu’au mois de mai 2013. Les mesures d’apaisement ont été également intégrées dans le corps de l’Accord Politique du 3 juillet. Outre les élections législatives, ces mesures portent aussi sur les initiatives de renforcement de l’état de droit à travers la lutte contre l’impunité consécutive aux violences ayant émaillé les manifestations de rue liées à l’organisation des élections législatives. C’est dans cette optique que l’Accord Politique a engagé le Gouvernement à diligenter les enquêtes judiciaires sur ces cas de violence et l’indemnisation des victimes de ces violences ou leurs ayants droits.

* **Un système électoral guinéen renforcé :**

La tenue des élections présidentielle de 2010 et législatives du 28 septembre 2013, ont constitué un pas important pour le parachèvement de la transition politique en attendant les élections locales. L’autre impact de la Facilitation est sans doute la contribution au renforcement du système électoral guinéen à travers l’identification des défis institutionnels, organisationnels, d’ordre juridique et ceux touchant au renforcement de la sécurisation du fichier électoral et des résultats du vote, à relever pour des élections davantage plus crédibles, plus transparentes et plus apaisées en Guinée.

* **Produits :**

Le principal produit escompté par le projet visait « la facilitation du dialogue politique national entre les acteurs politiques guinéens en vue de conduire à des élections législatives libres, transparentes, sécurisées, inclusives et apaisées**» :**

**Évaluation qualitative:** *Fournir une évaluation qualitative du niveau de réussite du projet, de ses contributions aux résultats du programme, et indiquer si les* ***causes et principaux moteurs du conflit*** *ont été traités avec succès ou non.* *Indiquer les principaux partenariats, et expliquer de quelle manière cette coopération a contribué à l’obtention de résultats. Exposer également les questions transversales concernant les résultats que vous avez rapportés. Enfin, quels ont été les* ***effets catalyseurs*** *de votre projet – engagements de financement supplémentaires, déclenchement de processus de paix pertinents?*

Dans un contexte où le dialogue politique inclusif entre les acteurs au processus électoral était indispensable pour la paix et la stabilité du pays, le projet d’appui à la facilitation internationale a été la contribution la plus significative. En effet, l’organisation des élections présidentielles de 2010 et législatives du 28 septembre 2013 en Guinée, a été le fruit de la facilitation menée entre les acteurs politiques, et en cela l’intervention du projet a permis de dénouer la crise de confiance et palier au déficit de dialogue entre les acteurs politiques guinéens.

Cette contribution a été essentielle pour l’apaisement du climat politique national et la décrispation de la tension entre les parties prenantes au processus électoral. Au-delà du plaidoyer, la médiation a participé aux différents cadres de concertation politique et facilité la vulgarisation des accords de Ouagadougou en 2010 et au suivi de ceux du 3 juillet 2013

.

En outre le projet a joué un rôle catalytique à travers une mobilisation partenariale et financière conséquente, concrétisée par la mise en œuvre d’initiatives complémentaires dont l’appui à la Formation des agents des bureaux de vote, la surveillance électorale par la Société Civile, la sécurisation du processus électoral, etc.

**ii) Évaluation de la performance à partir d’indicateurs:**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Objectifs atteints en liaison avec les indicateurs** | **Raisons des écarts éventuels par rapport aux objectifs fixés à l’origine** | **Source de vérification** |
| **Produit 1[[9]](#footnote-9) :** Les élections sont organisées dans un cadre politique apaisé**Indicateur:** Disponibilité d’un accord politique entre les acteurs du processus électoral**Données de référence:** Tensions entre les partis de l’opposition et ceux de la mouvance**Cibles prévues à l’origine:** accord politique est signé, équipe de facilitation du dialogue en place | * Finalisation des inscriptions sur les listes électorales
* Nouvelle constitution approuvée
* Code électoral consensuel
* Campagne électorale apaisée
 |  | * La communauté internationale déclare les élections libres et indépendantes et celles-ci sont acceptées par les acteurs politiques
* Pas de violences majeures durant la période pré-électorale
* Respect de la déclaration de Ouagadougou
* Signature du code de bonne conduite par les partis politiques
 |

**iii) Évaluation, meilleures pratiques et enseignements tirés**

La facilitation internationale a contribué à renforcer la stabilité sociale et politique dans le Pays grâce à la tenue des élections présidentielles et législatives qui ont permis la sortie de apaisée de la transition.

En 2013, la réalisation de la facilitation internationale au sein d’un collège de facilitateurs et en harmonie avec les co-facilitateurs nationaux permis de restaurer la confiance entre les acteurs politiques d’amorcer le dialogue entre les différents groupes d’intérêt politique, notamment entre le gouvernement et l’opposition. Cela a abouti à l’accord politique (du 03 juillet 2013) ayant permis l’organisation d’élections libres, transparentes, inclusives et pacifiques.

Au titre des leçons apprises de ce processus, l’évaluation de l’équipe a relevé les deux points suivants :

* Le dialogue est une alternative aux divergences et à la violence politiques :

L’action de la Facilitation a été guidée tout au long de son œuvre par le principe selon lequel le dialogue est l’unique alternative aux divergences politiques surtout dans un contexte caractérisé par la violence et la radicalisation des positions des protagonistes en présence qui prenaient de plus en plus des relents communautaires menaçant la stabilité, la paix et la sécurité du pays.

* L’adoption d’une diplomatie préventive de proximité et de veille permanente :

La démarche de proximité et de flexibilité de la Facilitation à l’endroit des protagonistes politiques eux-mêmes et en vers les structures bilatérales et multilatérales engagées dans l’appui au dialogue politique et au processus électoral a surement été un élément catalyseur et fédérateur de toutes les énergies. Le dispositif de veille permanente mis en place à travers le Comité de Coordination a permis de mieux circonscrire et d’adresser les problèmes au fur et à mesure qu’ils émergeaient tout au long du processus de suivi de la mise en œuvre de l’Accord Politique et de la préparation et de l’organisation des élections législatives.

|  |
| --- |
| **Traitement de la « dynamique » du conflit :**L’histoire des élections en République de Guinée montre que celles-ci sont souvent empreintes de violence. Au nombre des facteurs induisant celles-ci, le manque de dialogue inclusif entre les acteurs politiques. Il s’agit en l’occurrence de l’ensemble du processus, depuis l’enregistrement des électeurs jusqu’à la proclamation des résultats définitifs.Lors des manifestations politiques récurrentes, des violences se sont multipliées et des cas de morts ont été enregistrés. C’est dans ce climat de tension que l’ensemble des acteurs sous la conduite de la facilitation internationale ont redoublé les efforts dans le cadre du dialogue tenu les 5 et 6 Juin 2013 qui a permis d’aboutir à des préalables pour un accord de sortie de crise. Les ouvertures, suite au consensus acquis lors du dialogue du 5 et 6 juins et suivant une période de tensions et polarisation accrues ont été consolidé rapidement afin d’éviter un revers des gains politiques Ainsi, les acquis de l’accord ont permis d’organiser des élections libres, transparentes, inclusives et pacifiques.**Interventions dans le cadre du Projet:** Le projet d’appui à la facilitation internationale a été d’un apport inestimable dans le cadre de la consolidation de la paix en Guinée, surtout dans l’accompagnement de la tenue d’élections législatives apaisées.Dans cette perspective, les principales réalisations ont porté sur : i) la signature d’un accord politique le 3 juillet 2013 ; ii) l’accompagnement technique apporté aux différentes étapes du processus électoral; iii) le suivi de la mise en œuvre de l’accord politique et l’apport de solution aux problèmes identifiés pendant sa mise en œuvre ; iv) l’apaisement du climat politique et social ainsi que le développement de l’attention soutenue de la communauté internationale sur la Guinée et ; v) la parachèvement d’une transition politique à travers la tenue d’une élection législative apaisée et inclusive.**Résultat:** Les interventions menées dans le cadre du projet d’appui à la facilitation internationale ont contribué à relancer et à animer le dialogue entre les principaux acteurs du processus électoral, et à créer un climat favorable (consensus autour des règles et principes d’organisation des élections) à l’organisation d’élection apaisé à travers la dynamisation d’une équipe d’appui technique aux étapes cruciales du processus.Les actions déroulées dans le cadre de la facilitation ont contribué à l’apaisement du climat politique et social tendu qui a caractérisé le champ politique guinéen, de la mort du Président Lansana Conté jusqu’au mois de mai 2013. Les mesures d’apaisement ont été également intégrées dans le corps de l’Accord Politique du 3 juillet. La Facilitation a su également créer un partenariat synergétique entre acteurs nationaux guinéens, sous régionaux, régionaux, internationaux, bilatéraux et multilatéraux autour de la stabilité et de la paix en Guinée à travers la création d’espace d’échange et de concertation permanent autour de la préparation et de l’organisation des élections législatives crédibles, transparentes et apaisées. |

1. Le mot « programme » représente globalement l’ensemble des programmes, des programmes conjoints et des projets. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les « résultats stratégiques », tels qu’ils sont définis dans le Plan directeur du PBF, le Plan des priorités ou le Descriptif de projet. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le numéro de référence du projet inscrit au Bureau du MPTF est le même que celui figurant dans le Message de notification. Sur le site [MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org), l’expression « Project ID3 » (Identité du Projet) est également utilisée. [↑](#footnote-ref-3)
4. La contribution du MPTF et du Programme conjoint est la somme versée aux Organisations participantes – voir le site MPT Office GATEWAY. [↑](#footnote-ref-4)
5. La date de démarrage est celle à laquelle a lieu le premier versement de fonds de la part du Bureau du MPTF, qui fait office d’Agent administratif. La date du versement figure sur le site [MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org/). [↑](#footnote-ref-5)
6. Lors de l’approbation du Descriptif de projet original par l’Instance décisionnaire concernée/le Comité directeur. [↑](#footnote-ref-6)
7. S’il y a eu prolongation du projet, la date de fin révisée et approuvée devrait figurer à cet endroit. A défaut d’approbation d’une quelconque extension du projet, la date de fin réelle est la même que celle prévue à l’origine. La date de fin équivaut à la date de clôture opérationnelle – c’est-à-dire la date d’achèvement de l’ensemble des activités dont est chargée toute Organisation participante dans le cadre du Plan MPTF ou du Programme conjoint approuvés. Concernant le Mémorandum d’accord, les organisations participantes doivent signaler au Bureau du MPTF que tel ou tel programme arrive au terme de ses activités opérationnelles. Voir le site [MPTF Office Closure Guidelines](http://mdtf.undp.org/document/download/5449). [↑](#footnote-ref-7)
8. Lors de la « clôture financière », il est obligatoire de rembourser le solde non utilisé et de soumettre le Certified Final Financial Statement and Report (l’État financier et le Rapport finaux certifiés). [↑](#footnote-ref-8)
9. Note: Les résultats, produits, indicateurs et objectifs indiqués ici doivent être **sur la même ligne que ceux définis dans le Descriptif de projet/le Plan des priorités ou tout Plan précis de gestion du projet,** de sorte que ce tableau indique bien **les résultats réels et globaux par rapport aux cibles prévues à l’origine.** Si nécessaire, vous pouvez ajouter de nouvelles lignes au tableau, afin d’indiquer éventuellement les Résultats 2, 3, etc. [↑](#footnote-ref-9)